

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1468

Rubrik: Finances vaudoises

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Retour à la case départ

Les finances vaudoises sont toujours dans le rouge. Comment expliquer ce résultat financier alors que la plupart des gouvernements annonce une réelle augmentation des recettes fiscales? Hypothèses.

Il y a trois ans presque jour pour jour, le Conseil d'Etat vaudois était élu. Le peuple venait de renvoyer sèchement la majorité de gauche et écologiste à sa cure d'opposition. Et la droite, disposant d'une large marge de manœuvre tant à l'exécutif qu'au législatif, pouvait s'atteler à ce pourquoi elle semblait avoir été portée au pouvoir: le rétablissement des finances cantonales.

A une année de la fin de la législature, on se retrouve à la case départ: 390 millions de pertes pour 2000, deux fois plus qu'en 1999, une dette qui pourrait atteindre les sept milliards... Et le canton de Vaud qui est classé lanterne rouge de la Suisse.

A première vue, le gouvernement vaudois a pourtant tout essayé. D'abord la contrainte. En 1998, Charles Favre, ministre des Finances, propose un mécanisme de frein à l'endettement qui fixe, de manière autoritaire les objectifs financiers à atteindre.

Refusé par le peuple l'automne suivant. Forcé par l'échec à revoir sa copie, le Conseil d'Etat s'engage alors dans l'organisation d'une table ronde. Le grand raout, qui réunit la classe politique, les milieux syndicaux, associatifs et économiques, est censé déboucher sur la réconciliation des fronts politiques, invités à trouver une solution aux problèmes financiers du canton. Mais le fragile consensus issu de la table ronde se lézarde rapidement, chacun retournant à ses bonnes habitudes.

Aujourd'hui tout semble à nouveau définitivement crispé. Sans que se dégage à l'horizon l'ombre d'une solution. Au contraire: le canton de Vaud ne parviendra pas à réduire plus encore ses dépenses en matière de santé et de formation. Des crédits d'investissement (construction des gymnases de Payerne et de Morges) ne peuvent être repoussés. Par contre, tout nouveau projet, toute nouvelle ambition risque

Manque de volonté politique

Entretien avec Alfred Rey, responsable des affaires économiques du canton du Valais, spécialiste des politiques financières cantonales.

Domaine Public: Comment expliquer l'état des finances vaudoises?

Alfred Rey: Comparons avec d'autres cantons, de même configuration. Berne a eu une situation plus difficile que Vaud. Mais elle a engagé un programme drastique d'économies, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. De plus, elle a réussi à engager une réforme de la péréquation importante entre canton et communes, lui permettant de transférer les charges.

Oui, mais le canton de Vaud aussi s'est lancé dans des démarches d'économie?

Contrairement à Berne, Vaud fait preuve d'une absence de volonté politique. Charles Favre a voulu imiter Kaspar Villiger, mais il était trop ambitieux. Du coup, échec populaire, et on passe à la Table ronde, autre proposition fédérale. Mais là aussi, le manque de volonté de part et d'autre a mis en échec la recherche du consensus. Résultat, on retourne à la case départ.

Entre-temps, les années passent et la dette grossit.

De plus, la valse des chefs de service n'a pas rendu propice la mise en place d'une politique ferme. Et pour ne rien arranger, Charles Favre accumule les mandats politiques et doit régulièrement s'absenter à Berne. On constate une grande instabilité politique dans la gestion du secteur financier de l'Etat, alors qu'il faudrait y voir une grande ténacité. Charles Favre et son chef de service de l'époque, Blaise Goetschin ont voulu être trop ambitieux, puis après l'échec populaire, il a laissé aller, il n'a plus tenu le gouvernail un peu selon le système du «stop and go». Après le stop raté, plus personne ne tient le volant.

Est-ce un problème de dépenses ou de recettes?

Il y a vraisemblablement un problème de dépenses. Par exemple, les dépenses de santé ont augmenté de 8% cette année, un résultat largement supérieur aux autres cantons. Mais il y aussi un vrai problème de recettes. Et on peut se demander s'il n'y a pas dysfonctionnement au service des impôts. ■

d'être provisoirement ou définitivement gelé.

Comment expliquer que le canton de Vaud, florissant au début des années nonante, échoue si piteusement à rétablir ses finances? Pourquoi les recettes fiscales des villes augmentent-elles plus fortement que celles du canton?

Travail en solitaire

Il y a d'abord le mode de fonctionnement du gouvernement. Chaque conseiller d'Etat travaille pour son compte, se contentant de gérer son propre département. On peut penser que l'alchimie des personnalités actuellement en place altère le travail collectif. Mais on disait déjà ça du dernier gouvernement. Le problème est vraisemblablement structurel. Le compartimentage des dossiers et des enjeux empêche le gouvernement d'avoir une vue d'ensemble. Pour preuve, au moment de la parution des résultats budgétaires, chaque membre de l'exécutif semblait découvrir les projets de ses collègues.

L'un roule pour Tridel, l'autre pour le M2 et le troisième pour un nouveau musée des Beaux-Arts.

Un problème de recettes

D'autre part, le Conseil d'Etat a visiblement pêché par manque de volonté politique. Charles Favre a voulu reprendre à son compte les recettes de son collègue Kaspar Villiger. Le mécanisme du frein à l'endettement, puis la table ronde sortent tout droit du chapeau de l'administration fédérale. Mais le succès de l'exercice Villiger ne garantit en rien que la méthode peut s'exporter au niveau cantonal. Genève s'y est d'ailleurs aussi cassé les dents. Mais alors que la conseillère d'Etat genevoise a pris le problème à bras le corps, engagé trente personnes supplémentaires, modernisé son administration, le département Favre a vu arriver et repartir quatre responsables (Buffat, puis Goetschin, puis Marillier, et enfin Randin) et s'est lancé dans deux réformes internes successives. Et pour ne rien ar-

ranger, Charles Favre cumule les mandats politiques.

Car c'est au niveau des recettes plus que des dépenses que doivent s'engager les réformes. Le Département des finances est visiblement sous-doté en personnel. Les taxateurs traitent 1700 dossiers par année et accumulent les retards. Résultat: les arriérés d'impôt ne sont pas perçus à temps et grèvent les finances de l'Etat pour l'année 2000. Les personnes en actes de défaut de bien ne sont pas relancées. De plus, le département connaît un lourd retard au niveau de la taxation d'un certain nombre d'entreprises. En 2000, l'Etat perçoit des impôts sur les résultats 1997, une période de pleine crise économique. A vue de nez, le canton de Vaud ne ressentira le souffle de la croissance que sur ses comptes 2003.

De manière générale, le système fiscal vaudois favorise les hauts revenus, et particulièrement les couples mariés avec enfants (voir tableau ci-dessous). Il y a là un champ d'action, peu rentable politiquement, mais à explorer. *gs*

Comparaison Vaud-Genève

Etat civil	Revenu brut	VD imposition totale	GE imposition totale	VD / GE Diff. en %
Célibataire	30'000	4'640	8'410	+81.4
	60'000	13'550	15'380	+13.5
	100'000	16'680	19'080	+14.4
	200'000	21'510	23'360	+8.6
Marié	30'000	1'000	680	-32.0
	60'000	10'330	8'520	-18.0
	100'000	13'110	14'780	+12.7
	200'000	17'750	21'100	+18.9
Marié avec 2 enfants	30'000	0.00	80	0.0
	60'000	4'750	5'630	+18.5
	100'000	10'610	12'810	+20.7
	200'000	14'740	19'810	+35.3
Retraité	30'000	3'590	80	-78.0
	60'000	13'220	4'350	-66.0
	100'000	16'280	14'210	-13.0
	200'000	21'350	22'010	+3.1

Ce tableau indique les différences d'imposition entre les contribuables habitant Genève et le canton de Vaud. L'imposition totale comprend l'impôt cantonal, communal et fédéral. Les personnes à bas revenus, qu'elles soient mariées, retraitées ou célibataires sont traitées de façon identique dans les deux cantons. Par contre, dès qu'on atteint un certain revenu, l'écart se creuse entre Vaudois et Genevois. Les Genevois mariés avec enfants ayant un revenu de 200000 fr. paient un tiers d'impôt en plus que les Vaudois, et, avec la même somme à la fin du mois, un cinquième de plus s'ils sont célibataires.

Source: *Atlas statistique de la Suisse* publié en 2000, chiffres de 1998.